

2012/5011 - SPLA Lyon Confluence - Evolution en Société Publique Locale (SPL) - Modification des statuts (Direction de la Gestion) (BMO du 19/11/2012, p. 2728)

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Ce rapport concerne la SPLA Lyon Confluence - Evolution en Société Publique Locale (SPL) dont il convient d'adopter la modification des statuts.

Avis favorable de la Commission.

M. ROYER François : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous voterons ce changement de statut qui permet d'élargir l'objet social de la SPLA. Mais c'est l'évolution de ce quartier qu'il faut situer dans une perspective beaucoup plus large, Mesdames et Messieurs.

A l'heure actuelle, nos craintes se vérifient quotidiennement sur les difficultés d'accessibilité et de circulation à Confluence. Plus largement, la desserte du quartier ne peut être envisagée sans avancée sur de grandes infrastructures.

En premier lieu, l'Anneau des Sciences qui réaliserait un bouclage du périphérique à l'Ouest permettant d'améliorer les mobilités internes de l'agglomération. Nous aurons bientôt un débat public, comptez sur nous pour participer à ce temps fort.

En lien avec ce projet, viendront ensuite le débat et la décision concernant le grand contournement de Lyon, équipement lui aussi indispensable pour l'hyper-centre de Lyon et pour la Confluence. Ces travaux permettraient de déclasser les parties lyonnaises des autoroutes A6 et A7 au niveau de Confluence et de les transformer en boulevard urbain.

En parallèle se pose aussi la question des fameux ponts. Vous avez compris que le Pont des Girondins, version autopont dans le style de celui de Mermoz que connaît bien le Maire du 8^e, est une aberration urbanistique. Ce que confirme la demande d'études complémentaires que vous avez commandée au Grand Lyon. Dont acte. Ce pont est à terme indispensable, nous attendons d'en avoir les conclusions.

D'ici tous ces travaux achevés, c'est-à-dire d'ici 2024 au mieux, et en l'absence du métro, la Confluence est condamnée aux difficultés de circulation et d'accessibilité. C'est uniquement au prix de tous ces travaux que l'on pourra véritablement désengorger ce quartier et dire que le projet Confluence sera enfin abouti.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, j'avoue ma perplexité à la lecture de ce rapport. Car je me rappelle la promesse, pas si lointaine, du candidat Hollande sur la retraite : *« je ferai en sorte que tous ceux qui ont 60 ans et qui auront cotisé la totalité de leurs annuités, puissent partir à la retraite à cet âge-là »*.

M. LE MAIRE : Vous êtes pleine d'espérance !

Mme BALAS Laurence : Alors quoi, que se passe t'il Monsieur le Sénateur-Maire, vous n'êtes pas d'accord avec cet engagement ? C'est en tout cas ce qui apparaît puisque, atteint par la limite d'âge, vous décidez de repousser l'âge du Président que vous êtes de 65 à 70 ans, idem pour le Directeur général. Est-ce pour aider à combler le déficit de la CNRACL qui, nous l'avons vu tout à l'heure, va nous coûter en 2013, 1,8 M€ supplémentaire ?

Pour vous accompagner dans le respect des engagements de votre candidat, nous voterons contre cette délibération, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Je ne répondrai évidemment pas sur cette dernière intervention qui me semble dénuée de fondement mais Madame Balas, je sais que les « neurones » peuvent quelque fois diminuer avec l'âge mais faut-il déjà en avoir au début et cela est un vrai problème !

Mme d'ANGLEJAN Jeanne : Monsieur le Maire, vous êtes très désobligeant avec les femmes !

(Brouhaha.)

M. LE MAIRE : Je vais donc répondre à M. Royer sur la Confluence. Pourquoi ce quartier présente t'il un certain nombre de difficultés aujourd'hui ? Le point de blocage se situe devant le Sofitel et pour m'y rendre deux fois par semaine, je vous confirme que c'est là que ça bloque. Théoriquement on devrait revenir, en voiture par l'autoroute qui permettrait de revenir au cœur de Lyon. C'est tout le problème de l'Anneau des Sciences qui est totalement saturé, et c'est la raison pour laquelle nous lançons le débat. Je vous remercie de venir soutenir le projet que nous allons porter car je sais bien que des tas de gens diront « oui, mais pas ici, oui mais pas celui-là, oui

mais... » mais en fait ne faisons surtout rien. On va porter le débat et sur l'Anneau des Sciences, et évidemment et c'est connexe, sur le contournement de l'agglomération lyonnaise.

Ensuite, est-ce que nous ne ferons rien ? Non, puisque nous sommes en train de réaliser le tramway qui va aller jusqu'à la station Debourg, c'est-à-dire jusqu'au métro.

Et donc, évidemment, il y aura un accès à la fois par le côté Perrache et en même temps par le côté Gerland. Cela permettra évidemment une accessibilité qui sera relativement bonne de la Confluence et moi, pour habiter dans un autre quartier, je peux vous dire qu'entre l'accessibilité à la Confluence et quelquefois certains quartiers de notre Ville, je crois que la Confluence est plus rapide d'accès qu'un certain nombre de quartiers de la Ville, nous en parlons d'expérience.

Ensuite, comme vous le savez, ces deux nouveaux passages sous ferroviaire qui sont aujourd'hui en chantier, effectivement nous continuons à avancer de manière à ce que ce quartier soit un quartier bien desservi.

Ceci étant, la Confluence comme son nom l'indique est une presqu'île. Donc il n'y aura jamais la capacité de desserte qu'il y a ailleurs, c'est pour cela que nous choisissons un autre modèle. Quant au problème du pont, je suis d'accord avec vous, c'est-à-dire qu'il faut faire un pont qui soit évidemment un pont urbain, ce n'est pas si facile dans ce quartier et en particulier ce n'est pas facile avec l'autoroute actuelle. Personnellement, je ne porterai jamais un ouvrage dont on dise cinquante ans après « quelle catastrophe pour la Ville de Lyon ». Je prendrai le temps qu'il faudra, mais ce que l'on fera sera bien ou alors on ne le fera pas et on trouvera d'autres modes de liaison.

M. HAVARD Michel : Je voulais simplement m'assurer que votre remarque concernant les neurones ne s'adressait pas à Mme Balas parce qu'elle serait pour le moins déplacée. Cela va mieux en le disant parce que ce pouvait être équivoque et j'aimerais bien que le respect, Madame Rabatel n'est pas là, mais que...

(Protestations.)

M. HAVARD Michel : Ce n'était pas désobligeant.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Ensemble pour Lyon - UMP, Nouveau Centre et apparentés a voté contre.)

(Adopté.)